



Les étrennes d'UMANI

Strenne 2025



FAIRE - MARCHER - GRANDIR

FÀ - MARCHJÀ - INGRANDÀ

Les passionnés de solutions
qui changent le monde



INSEME
FEMU VINCE
U CUMUNU

Pensez à
UMANI
pour votre
transmission
de patrimoine

TRANSMETTEZ VOS VALEURS ET VOTRE ÉTHIQUE

Plus d'informations :

- Sur notre site internet <https://afcumani.org/legs-et-donations/>
- Contactez Marie-Madeleine Ramin
au 07 71 58 33 01 - mmadeleine@afcumani.org

LEGS - DONATIONS - ASSURANCES-VIE

Le Fonds de dotation afc-UMANI

Créé afin de permettre à des citoyens de transmettre tout ou partie de leur patrimoine en confiance dans un cadre juridique sécurisé.

Les sommes et les biens légués, les produits des donations et assurances-vie seront utilisés en respect de la volonté des testateurs au profit des actions engagées par UMANI.

Le fonds de dotation afc-UMANI a pour vocation de soutenir les Programmes et Actions d'UMANI entièrement dévouée à servir le bien commun.

Pourquoi transmettre au Fonds afc-UMANI

- **Partager vos valeurs** pour un acte de générosité essentiel.
- **Continuer à faire vivre ce lien essentiel** en soutenant une action d'intérêt général pérenne, construite et concrète, née en Corse - nata in Corsica.
- **Poursuivre l'engagement de votre vie** en choisissant dès aujourd'hui la façon dont vous souhaitez que votre patrimoine soit utilisé demain.
- **Offrir à UMANI les ressources financières indispensables** pour mener sa mission et poursuivre des actions qui s'inscrivent toutes dans une vision plus juste et plus solidaire des territoires.
- **Choisir l'exigence absolue « d'éthique et de transparence »** qui porte le projet UMANI.

